

Émetteur

MSN Matériel

PARC D'ACTIVITE MONTVERT 2, 651 ALLEE DES ESPAGNOLS,
12450 LUC-LA-PRIMAUBE FRANCE

Siret : 799 904 230 000 31

TVA intracommunautaire : FR20799904230

Banque : CRÉDIT AGRICOLE NORD MIDI-PYRÉNÉES

Iban : FR76 1120 6000 1900 2049 0282 839

Bic : AGRIFRPP812

Destinataire

SARL BOUSCA BOIS

Adresse : 4598 Route de Latronquière, Linac 46270 France

Siret : 45034722400013

TVA intracommunautaire : FR76450347224

Téléphone : 06 07 63 88 83

Désignation	Qté	Px/u	Montant TVA	Montant HT
GERBEUR TOYOTA Référence 2504843 swe100 , serie/6633065 , capacité/1000kg , levée/1400mm , heures environ/1002h	1	2000€	400€	2000€
			Total HT	2000€
			Total TVA 20%	400€
			Total TTC	2400€

Conditions

Les prix TTC sont établis sur la bases des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre . Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix .Les estimations de prix de réparation sont gratuites dans la mesure où elles ne nécessitent pas de démontage. Elles n'ont dans ce cas qu'une valeur indicative et ne comportent aucun engagement de notre part. Les devis établis après démontage sont facturés ainsi qu' éventuellement le

remontage et les déplacements lorsqu'ils ne sont pas suivis d'une commande de réparation.Réserve de propriété : de convention expresse ,nous nous réservons la propriété des marchandises fournies jusqu'au dernier jour de leur règlement ,conformément aux termes de la loi N°80-335du 12 mai 1980 modifiée par la loi du 25/01/1985.

Conditions Générales des ventes : Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire ,à qui il appartient de les vérifier à l'arrivée et le cas échéant d'engager les recours vis-à-vis du transporteur. Nos

marchandises ne sont ni reprises ,ni échangées .Les marchandises fournis n'étant pas de notre fabrication ,les garanties contre vice de construction ou défaut de matière sont celles accordées par les différents constructeurs,

auxquels nous ne pourrons que transmettre les réclamations éventuelles de l'acheteur .Nos fournitures sont payables au comptant et sans escompte. Tout retard de paiement par rapport aux échéances fixées porteras intérêt

a trois fois le taux de l'intérêt légal au jour de la facturation .Nos factures sont payables ai lieu de facturation ,sans dérogation a cette clause de juridiction. En cas de recouvrement judiciaires ,ou de mise en demeure ,il sera dû

par l'acheteur une indemnité de 15 % du montant des sommes dues à titre de clause pénale .Toute contestations seront soumises au tribunal de commerce de Rodez seul compétent. Aucune circonstance n'opère une dérogation ou novation a cette clause attributive de juridiction .Les frais de port sont à la charge du destinataire.

Condition de Réservation :La réservation s'effectue sur acompte ,le perçus pour la réservation du matériel est non remboursable .

Délais de réservation au-delà de deux semaines le matériels repasse a la vente .

Frais de Gardiennage :Délais de retrait 1 Mois dépasser au-delà tarifiait à 5€ HT /Jours, jusqu'à a enlèvement du matériel .

Sans règlement total des frais de gardiennage le matériel reste sous la propriété de MSN .

Signature

Précédé de la mention "Bon pour accord"

Modalités de paiement

Coordonnées bancaire
CRÉDIT AGRICOLE NORD MIDI-PYRÉNÉES
IBAN: FR76 1120 6000 1900 2049 0282 839
CODE SWIFT/BIC: AGRIFRPP812
Bénéficiaires: SAS MSN

SVP: reportez le N°DEVIS ou N°FACTURE sur RÈGLEMENT

CONDITIONS

Les prix TTC sont établis sur la bases des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre . Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix .Les estimations de prix de réparation sont gratuites dans la mesure où elles ne nécessitent pas de démontage. Elles n'ont dans ce cas qu'une valeur indicative et ne comportent aucun engagement de notre part. Les devis établis après démontage sont facturés ainsi qu' éventuellement le remontage et les déplacements lorsqu'ils ne sont pas suivis d'une commande de réparation. Réserve de propriété : de convention expresse ,nous nous réservons la propriété des marchandises fournies jusqu'au dernier jour de leur règlement ,conformément aux termes de la loi N°80-335du 12 mai 1980 modifiée par la loi du 25/01/1985. Conditions Générales des ventes : Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire ,à qui il appartient de les vérifier à l'arrivée et le cas échéant d'engager les recours vis-à-vis du transporteur. Nos marchandises ne sont ni reprises ,ni échangées .Les marchandises fournis n'étant pas de notre fabrication ,les garanties contre vice de construction ou défaut de matière sont celles accordées par les différents constructeurs, auxquels nous ne pourrions que transmettre les réclamations éventuelles de l'acheteur .Nos fournitures sont payables au comptant et sans escompte. Tout retard de paiement par rapport aux échéances fixées porteras intérêt a trois fois le taux de l'intérêt légal au jour de la facturation .Nos factures sont payables ai lieu de facturation ,sans dérogation a cette clause de juridiction. En cas de recouvrement judiciaires ,ou de mise en demeure ,il sera dû par l'acheteur une indemnité de 15 % du montant des sommes dues à titre de clause pénale .Toute contestations seront soumises au tribunal de commerce de Rodez seul compétent. Aucune circonstance n'opère une dérogation ou novation a cette clause attributive de juridiction .Les frais de port sont à la charge du destinataire. Condition de Réservation :La réservation s'effectue sur acompte ,le perçus pour la réservation du matériel est non remboursable . Délais de réservation au-delà de deux semaines le matériels repasse a la vente . Frais de Gardiennage :Délais de retrait 1 Mois dépasser au-delà tarifiait à 5€ HT /Jours, jusqu' a enlèvement du matériel . Sans règlement total des frais de gardiennage le matériel reste sous la propriété de MSN .